



# Foyer Rural Hélène BOUQUET - Sauvian

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Foyer Rural Hélène Bouquet du 11 mars 2026

Le 11 mars 2026, à 13H30, les membres de l'Association Foyer Rural Hélène Bouquet, se sont réunis dans la Salle Joseph Roqué (salle polyvalente) Boulevard Charles de Gaulle 34410 Sauvian, en Assemblée Générale sur convocation du Président par intérim.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Philippe Tessier, Président par intérim de l'Association.

Il était assisté du Trésorier par intérim, M. Christian Sala et d'un secrétaire de séance, M. Gérard Arnaud, Secrétaire par intérim de l'Association.

138 membres étaient présents ou représentés, soit plus de 25% des adhérents (il y a 207 adhérents à ce jour). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

Une salve d'applaudissement en mémoire de notre Président, Bruno Farinet a été demandée par le Président par intérim

Puis, l'ordre du jour a été rappelé par le Président par intérim :

- Etat des lieux des finances, du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 28 février 2026 ;
- Démissions du Président par intérim, du Trésorier par intérim, du Secrétaire par intérim et des Sages ;
- Election d'un nouveau bureau, constitué au minimum d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e) et d'un(e) Secrétaire
- Election des nouveaux Sages.

Le Président a re-indiqué les conditions très particulières de cette nouvelle AG après l'AG ordinaire annuelle du 8 novembre 2025 concernant l'exercice clos le 31 août 2025. Il a rappelé que la mission par intérim, qui a été confiée au bureau actuel, ne court que du 07 janvier 2026 à ce jour, 11 mars 2026, sans aucune responsabilité d'antériorité ni de postériorité, tel que cela a bien été précisé dans les PV. La situation juridique a été laissée aux bons soins du futur bureau.

Puis il a été fait lecture de l'état des lieux des finances depuis le 01 septembre 2025 jusqu'au 28 février 2026, par le Trésorier par intérim. Cet état des lieux est joint à ce PV. Il en ressort que la trésorerie du Foyer Rural est saine, malgré les événements qui ont émaillés cet exercice qui a débuté en septembre 2025.

A ce jour, il est à retenir les éléments suivants :

- Il y a 2.868,00 € sur le compte de l'Association,
- 12.906,13€ sur le Livret A
- 732,52€ en caisse. Remise au nouveau bureau contre signature.



FOYER RURAL  
SAUVIAN

## Foyer Rural Hélène BOUQUET - Sauvian

- De plus, l'Association a jusqu'à mai 2027 pour utiliser l'avoir de la société Vacances Passion afin de refaire un nouveau séjour. Pour mémoire, cet avoir a été négocié par le Trésorier par intérim, M. Christian Sala.
- Les 2 enveloppes contenant les chèques concernant le séjour dans la Montagne Noire ont été remises au nouveau bureau contre signature.
- Le choix de rembourser les 30% de pénalités de désistement à l'ancien Trésorier /Organisateur du séjour en Auvergne qui a été annulé suite aux désistements de la presque totalité des participants, est laissé aux bons soins du futur bureau
- Tous les documents comptables et autres archives, détenus par Mr Christian Sala et Mr Gérard Arnaud, ont été remis au nouveau bureau, lors de cette AG, contre signature de décharges

Puis le Président par intérim a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

### - Elections des membres du Bureau :

L'Assemblée a élu :

- En tant que Président Hubert Deininger élu par 131 voix 5 abstentions 2contre
- En tant que Vice-Président Michel Serieys élu par 132 voix 6 abstentions
- En tant que Trésorier Laure Grelet élue par 134 voix 4 abstentions
- En tant que Vice-Trésorier Gérard Dubut élu par 134 voix 4 abstentions
- En tant que Secrétaire Jocelyne Koeger élu par 134 voix 4 abstentions
- En tant que vice-Secrétaire Philippe Sala élu par 132 voix 6 abstentions

### -Elections des Sages :

L'Assemblée a élu 9 Sages

Nadine Djafri – Michael Fitoussi – Céline Galindo – Vanina Geuffrard – Marie-Jo Mazet -  
Daniel Millot – Christine Serieys – Francis Vitse – Jean-Marc. Wallon

Tous les élus exerceront leur fonction à partir du 11 mars 2026, après la fin de cette AG, conformément aux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président par intérim de séance, le Trésorier par intérim de séance et le Secrétaire par intérim de séance.

A Sauvian le 11 mars 2026

Le Président par intérim de séance  
Philippe Tessier

Le Trésorier par intérim de séance  
Christian Sala

Le Secrétaire par intérim de séance  
Gérard Arnaud